**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Saint Kitts et Nevis**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 27 janvier 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de Saint-Christophe-et-Niévès pour la présentation de son rapport.

La France salue les avancées de Saint-Christophe-et-Niévès en matière de droits de l’Homme. Elle appelle les autorités à poursuivre les efforts engagés, notamment par l’adoption d’instruments internationaux, et les invite à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Instaurer un moratoire immédiat sur la peine de mort ;

2- Ratifier le Pacte International sur les droits civils et politiques et son protocole facultatif, et la Convention sur la protection des personnes contre les disparitions forcées;

3- Garantir les droits et la santé sexuels et reproductifs en autorisant l’avortement sans condition et en luttant plus efficacement contre les violences fondées sur le genre, y compris en pénalisant le viol conjugal ;

4- Dépénaliser l’homosexualité et lutter contre les discriminations et les obstacles à l’accès à la santé pour les personnes LGBTI ;

La France souhaite plein succès à Saint Christophe et Niévès pour son examen.

Je vous remercie./.